



POUR PLUS D'INFORMATIONS

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE
L'AUSTREBERTHE ET DU SAFFIMBEC

CAMILLE GODEFROY
URBAIN@SMBVAS.FR
02 32 94 00 74
213 ANCIENNE ROUTE DE VILLERS, 76360 VILLERS-ECALLES

AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

SERGE BERNARD
BERNARD.SERGE@AESN.FR
02 35 63 61 34
QUAI DE BOISGUILBERT, 76000 ROUEN

QUI SOMMES-NOUS ?



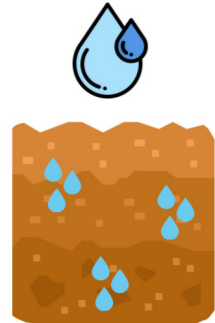
Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, est une collectivité territoriale qui gère le risque d'inondation et s'assure de la préservation de la ressource en eau et des milieux humides pour 31 communes de Seine-Maritime.

DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS

POUR DES TERRITOIRES PLUS RÉILIENTS

POURQUOI DÉSIMPERMÉABILISER ?

La désimpermeabilisation consiste à remplacer des surfaces imperméables par des surfaces plus perméables avec pour objectifs :



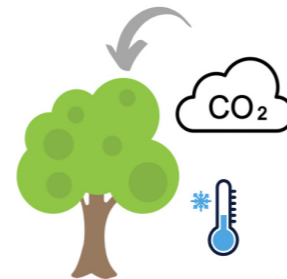
INFILTRATION
DES EAUX
DE PLUIE



DÉPOLLUTION
DE L'EAU



PRODUCTION
VÉGÉTALE ET
HABITAT POUR
LA BIODIVERSITÉ



RAFRAÎCHISSEMENT
DE L'AIR ET
RÉSERVOIR
DE CARBONE

RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION

OPTIMISATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, à travers son 11^{ème} programme d'intervention, finance les projets de désimpermeabilisation dans un objectif :

Réduire les quantités de polluants déversés dans les milieux récepteurs par les zones urbaines lors d'épisodes pluvieux courants.

Aides financières :

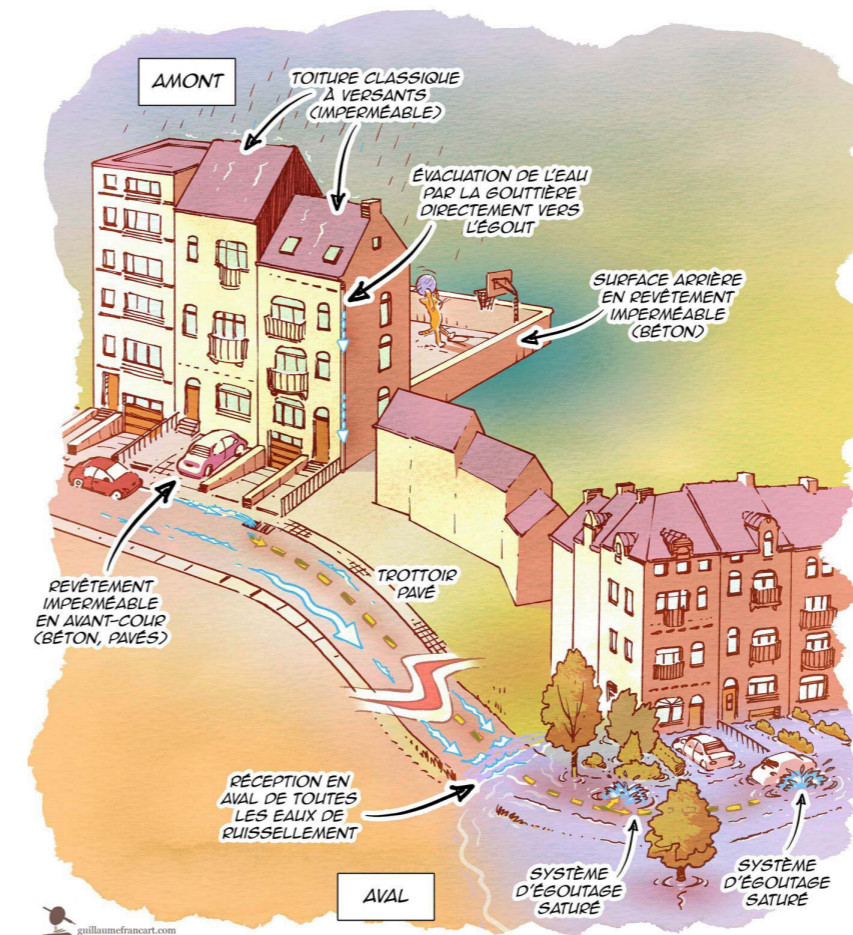
- les études à hauteur de 50 % sans prix plafond
- les travaux éligibles à hauteur de 80% d'un prix plafond qui est de 30 €/m² éligibles

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES SOLS

RÉALISATION D'ÉCONOMIES

Pour plus d'information sur les surfaces ou travaux éligibles à ce financement, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec se tiennent à la disposition des porteurs de projets en lien avec cette thématique. Une association le plus en amont possible du projet est souhaitée.



**FORTE
IMPERMÉABILISATION**

**SATURATION DES
RÉSEAUX D'EAUX**

**RUISSELLEMENTS
IMPORTANT**

**INONDATION PAR
DÉBOREMENT
DES RÉSEAUX**

DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS

INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE À LA PARCELLE

DÉPOLLUTION DES EAUX URBAINES

RUISSELLEMENTS MODÉRÉS

RÉSEAUX D'EAUX NON SATURÉS

